

SITUATION

Très souvent, une décision de placement peut être entravée par des considérations de trésorerie. Par exemple, les fonds nécessaires à l'acquisition de certaines actions peuvent ne pas être disponibles au moment où leur cours est le plus favorable.

OBJECTIF

Acquérir des options d'achat afin de déterminer un prix d'achat futur pour une action.

STRATÉGIE

Un investisseur considère que les actions de ABC inc. à 21,00 \$ constituent un excellent placement à long terme. Cependant, ses fonds sont immobilisés dans des dépôts à terme venant à échéance en octobre et il ne veut pas encourir la pénalité de retrait anticipé dans le seul but d'acquérir des actions de ABC inc. Il craint néanmoins que le cours de ces actions n'augmente considérablement dans les prochains mois et que leur cours du marché, au moment où il sera prêt à les acheter, ne soit très supérieur à 21,00 \$.

L'investisseur peut acheter des options d'achat ABC OCT 20 à une prime de 2,00 \$, fixant ainsi le prix réel maximal d'une action de ABC à 22,00 \$ (prix de levée plus prime) jusqu'au troisième vendredi d'octobre.

RÉSULTATS

Une option d'achat sur les actions de ABC peut protéger cet investisseur d'une éventuelle hausse du cours de ces actions. En effet, l'acheteur d'une option d'achat fixe le prix réel maximal qu'il s'engage à payer pour la valeur sous option. Ce prix n'est jamais supérieur au prix de levée de l'option plus la prime déjà payée. On peut donc voir dans une option une « assurance » contre la hausse du cours d'un titre que l'on souhaite acquérir ultérieurement. En achetant une option, l'investisseur fixe tout de suite le prix maximal qu'il est prêt à payer et se protège des hausses du marché. En revanche, si, à l'expiration des options d'achat, le cours de ABC est inférieur à 20,00 \$, l'investisseur subira une perte égale à la prime payée pour acquérir cette assurance.